

## L'évolution de l'occupation des sols dans les sites Ramsar entre 2000 et 2006

### A RETENIR :

En 2006, l'occupation des sols dans les sites Ramsar est dominée par les *territoires agricoles*. Ils couvrent 49 % de leur superficie, avec essentiellement des *terres arables* (21 %) et des *prairies* (17 %). Les *zones humides* représentent 16 % de la superficie des sites.

Entre 2000 et 2006, les *territoires artificialisés* et les *surfaces en eau* ont progressé. A l'inverse les *terres agricoles*, les *forêts* et les *milieux semi-naturels* ont régressé.

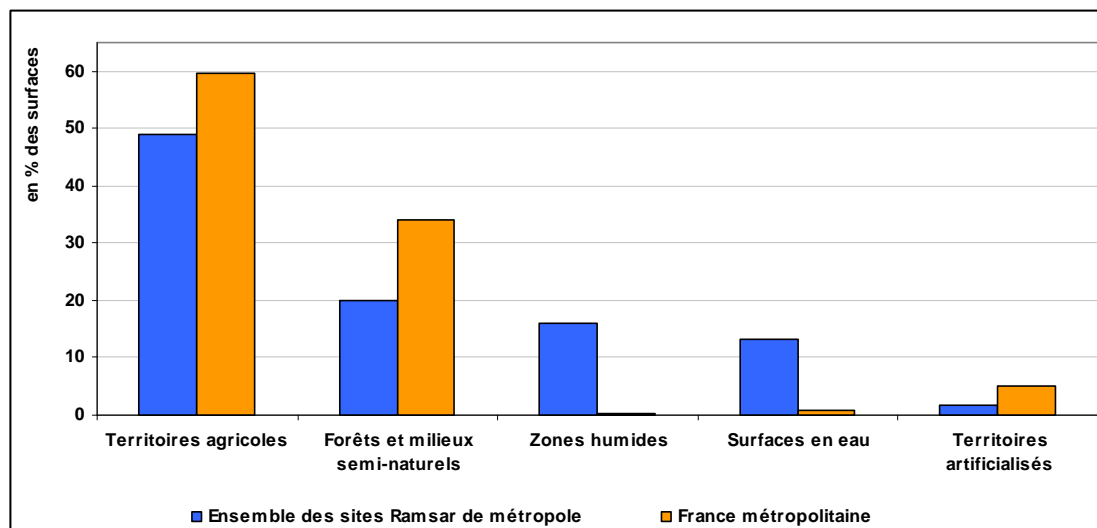
### Contexte et objectifs

Depuis 1986, date de l'adhésion de la France à la convention de Ramsar, 36 sites ont été désignés dont 7 en outre-mer. La présente analyse porte sur l'occupation des sols dans les 29 sites métropolitains. A partir de l'outil européen CORINE Land Cover, il s'agit de caractériser l'occupation des sols en 2006 et d'identifier les variations les plus significatives entre 2000 et 2006 dans les territoires actuellement en sites Ramsar, notamment dans les 2 sites les plus étendus, la Brenne et les Etangs de la Champagne humide.

En effet, les zones humides et leurs environs sont soumis à des changements d'usages, d'activités humaines, ou de régimes hydrauliques, qui modifient l'occupation de leurs sols. Les sites Ramsar se composent essentiellement de surfaces en eau ou de milieux humides. Néanmoins, les plus vastes couvrent également des espaces agricoles ou urbanisés connexes.

### L'occupation des sols en 2006 dans les territoires des sites Ramsar métropolitains

#### L'occupation des sols en 2006 dans les sites Ramsar et en France métropolitaine



Source : UE-SOeS, CLC 2006 et MNHN(INPN) au 01-01-2010.

Les sites Ramsar sont caractérisés par une forte proportion de *territoires agricoles* (49 %), ainsi que de *forêts et milieux semi-naturels* (20 %). Ces taux sont inférieurs à ceux observés sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les trois types de milieux les plus répandus dans les sites Ramsar figurent parmi les territoires agricoles et forestiers :

- Les *terres arables non irriguées* (poste 211) totalisent 156 800 ha soit 20,5 % de la superficie des sites.
- Les *prairies* (poste 231) couvrent plus de 17 % (130 923 ha) de la superficie des sites. D'un point de vue technique, il n'est pas possible d'évaluer la part des prairies humides.
- Les *forêts de feuillus* (poste 311) s'étendent sur 126 468 ha, soit 16,6 % de la superficie des sites suivis.

Les *zones humides* couvrent 16 % de la superficie des sites Ramsar et les *surfaces en eaux* 13,4 %. Ces catégories sont logiquement plus présentes que sur l'ensemble du territoire. Les *zones humides* restent toutefois sous-estimées, avec notamment une faible représentation du poste *tourbières*, puisque ces milieux couvrent rarement des surfaces de plus de 25 ha d'un seul tenant (seuil pour la cartographie des unités d'occupation des sols dans CORINE Land Cover).

Les *territoires artificialisés* couvrent un peu moins de 2 % de la superficie des sites Ramsar, avec une prédominance du *tissu urbain discontinu*.

### 🚧 L'évolution de l'occupation des sols entre 2000 et 2006 dans les territoires des sites Ramsar métropolitains

#### Evolution des grandes catégories d'occupation des sols dans les sites Ramsar métropolitains entre 2000 et 2006

| Type de zone humide   | Etangs de la Champagne humide | Brenne  | Ensemble des sites Ramsar | France métropolitaine |
|---|-------------------------------|---------|---------------------------|-----------------------|
| <b>Surfaces des sites Ramsar en ha</b>  | 256 408                       | 138 442 | 763 727                   | 54 874 206            |
| <b>Occupation des sols en 2006 en %</b>   |                               |         |                           |                       |
| <b>Territoires artificialisés</b>   | 2,9                           | 1       | 1,8                       | 5,1                   |
| <b>Territoires agricoles</b>  | 58,2                          | 66,9    | 48,9                      | 59,8                  |
| <b>Forêts et milieux semi-naturels</b>  | 34,2                          | 26,6    | 20                        | 34                    |
| <b>Zones humides</b>  | 0,3                           | 0,2     | 16                        | 0,3                   |
| <b>Surfaces en eau</b>  | 4,4                           | 5,2     | 13,4                      | 0,8                   |
| <b>Evolution des surfaces entre 2000 et 2006 en ha</b>  |                               |         |                           |                       |
| <b>Territoires artificialisés</b>   | +476                          | +7      | +525                      | +82 124               |
| <b>Territoires agricoles</b>  | -475                          | -29     | -556                      | -78 203               |
| <b>Forêts et milieux semi-naturels</b>  | -84                           | 0       | -69                       | -6 935                |
| <b>Zones humides</b>  | 0                             | 0       | -5                        | +21                   |
| <b>Surfaces en eau</b>  | +83                           | +23     | +105                      | +2 994                |
| <b>Part du territoire suivi affecté par des changements d'occupation des sols entre 2000 et 2006 en %</b> |                               |         |                           |                       |
| <b>Territoires artificialisés</b>   | 0,19                          | 0       | +0,07                     | +0,15                 |
| <b>Territoires agricoles</b>  | -0,19                         | -0,02   | -0,07                     | -0,14                 |
| <b>Forêts et milieux semi-naturels</b>  | -0,03                         | 0       | -0,01                     | -0,01                 |
| <b>Zones humides</b>  | 0                             | 0       | 0                         | 0                     |
| <b>Surfaces en eau</b>  | +0,03                         | +0,02   | +0,01                     | +0,01                 |

Source : UE-SOeS, CLC 2006 et MNHN(INPN) au 01-01-2010.

Entre 2000 et 2006, les changements d'occupation des sols ont affecté 0,16 % de la superficie des territoires actuellement en sites Ramsar, contre 0,31 % pour l'ensemble du territoire métropolitain. Les mutations sont donc moindres au regard des tendances nationales, notamment pour le taux d'artificialisation.

Entre 2000 et 2006, les surfaces artificialisées ont augmenté de 525 ha dans les territoires actuellement en sites Ramsar, ce qui représente 0,07 % de la superficie des sites. Cette artificialisation (urbanisation, développement d'infrastructures routières ou de loisirs, aménagements touristiques ou portuaires) s'est produite essentiellement au détriment des *territoires agricoles*, poste des *terres arables*. Les *territoires agricoles* ont connu un recul, avec une perte totale de 556 ha. Les *prairies* (poste 231) ont régressé de 213 ha, leur taux d'évolution (- 0,16 %) restant inférieur à celui observé sur l'ensemble du territoire (- 0,25 %).

Les *surfaces en eau* correspondent à la seconde catégorie en expansion, avec une progression plus forte que sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ainsi, 105 ha de *plans d'eau* sont apparus, sur des secteurs qui en 2000 étaient en zones d'*extractions de matériaux* pour 65 ha, qui se rapportent donc à d'anciennes gravières remises en eau. Par ailleurs, on note une régression des *forêts et milieux semi-naturels* (-69 ha), pour laisser place à des zones *industrielles et commerciales* et des zones d'*extractions de matériaux*. La catégorie *zones humides* est restée stable.

Les 2 sites Ramsar les plus étendus en métropole sont la Brenne et les Etangs de la Champagne humide. En Brenne, les changements entre 2000 et 2006 concernent les *forêts et milieux semi-naturels* : 107 ha de *forêts de feuillus et de conifères* sont passés en *forêt et végétation arbustive en mutation*. Par ailleurs, les *prairies* ont régressé de 58 ha, tandis que les superficies de *terres arables* ont progressé de 29 ha, les *plans d'eau* de 23 ha et les *extractions de matériaux* de 7 ha. Le site des Etangs de la Champagne humide a perdu 475 ha de *territoires agricoles*, dont 126 ha de *prairies*, et 84 ha de *forêts et milieux semi-naturels*. Les *territoires artificialisés* ont progressé de 476 ha, dont 223 ha en raison des *extractions de matériaux*. En outre, 83 ha de *plans d'eau* sont apparus, sur des *terres arables* ou suite à la remise en eau d'anciennes carrières.

### La base CORINE Land Cover

Les résultats statistiques exposés sont issus de l'exploitation de CORINE Land Cover 2006, version actuellement disponible (CORINE pour coordination de l'information sur l'environnement). Il s'agit d'une base de données géographiques présentant l'inventaire de l'occupation des sols en 44 postes regroupés en 5 types : territoires artificialisés, terres agricoles, forêts et milieux naturels ouverts, zones humides, surfaces en eau. Cette base est définie à l'échelle du 1/100 000<sup>ème</sup>, les objets de moins de 25 ha et de moins de 100 m de large ne sont pas pris en compte, les changements d'occupation des sols entre 2000 et 2006 inférieurs à 5 ha non plus. Ainsi, certains types de zones humides (mares, milieux linéaires connexes du réseau hydrographique : ripisylves, bras morts...) ne sont pas recensés. La nomenclature présente d'autres limites. Ainsi, la distinction n'est pas faite entre les milieux humides et non humides, pour les prairies, landes et forêts. Il n'est donc possible d'étudier que les principaux milieux et les grandes tendances d'occupation des sols.

La nomenclature complète figure en annexe. Elle comprend 3 niveaux emboîtés, le niveau 1 est le plus général, et le niveau 3 le plus précis.

### Champ géographique et source des données

L'analyse porte sur les territoires des 29 sites Ramsar de métropole sur les 36 sites inscrits par la France, les données d'occupation du sol pour les DOM n'étant pas encore disponibles. Elle prend en compte les sites au 01-01-2010, quelle que soit leur date de désignation sur la liste de la convention Ramsar.

Les résultats fournis ci-après ne peuvent donc pas être étendus à l'ensemble des sites Ramsar français.

Source des données : UE-SOeS, CORINE Land Cover 2006.

MNHN (INPN), base des espaces protégés au 01-01-2010.

Pour les parties terrestres des sites Ramsar et de la France métropolitaine, les superficies de référence sont celles de la BD Carto@IGN. La partie française du Lac Léman est ajoutée et incluse. En mer, et pour les sites Ramsar, les limites sont celles du SHOM 2010.

## **ANNEXE**

### **Nomenclature CORINE Land Cover en 44 postes (niveau 3)**

#### **CLC 1. Territoires artificialisés**

- CLC 11 Zones urbanisées
  - 1.1.1. Tissu urbain continu
  - 1.1.2. Tissu urbain discontinu
- CLC 12. Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
  - 1.2.1. Zones industrielles et commerciales
  - 1.2.2. Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
  - 1.2.3. Zones portuaires
  - 1.2.4. Aéroports
- CLC 13. Mines, décharges et chantiers
  - 1.3.1. Extraction de matériaux
  - 1.3.2. Décharges
  - 1.3.3. Chantiers
- CLC 14. Espaces verts artificialisés, non agricoles
  - 1.4.1. Espaces verts urbains
  - 1.4.2. Equipements sportifs et de loisirs

#### **CLC 2. Territoires agricoles**

- CLC 21. Terres arables
  - 2.1.1. Terres arables hors périmètres d'irrigation
  - 2.1.2. Périmètres irrigués en permanence
  - 2.1.3. Rizières
- CLC 22. Cultures permanentes
  - 2.2.1. Vignobles
  - 2.2.2. Vergers et petits fruits
  - 2.2.3. Oliveraies
- CLC 23. Prairies
  - 2.3.1. Prairies
- CLC 24. Zones agricoles hétérogènes
  - 2.4.1. Cultures annuelles associées aux cultures permanentes
  - 2.4.2. Systèmes culturaux et parcellaires complexes
  - 2.4.3. Territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante
  - 2.4.4. Territoires agro-forestiers

#### **CLC 3. Forêts et milieux semi-naturels**

- CLC 31. Forêts
  - 3.1.1. Forêts de feuillus
  - 3.1.2. Forêts de conifères
  - 3.1.3. Forêts mélangées
- CLC 32. Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
  - 3.2.1. Pelouses et pâturages naturels
  - 3.2.2. Landes et broussailles
  - 3.2.3. Végétation sclérophylle
  - 3.2.4. Forêt et végétation arbustive en mutation
- CLC 33. Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
  - 3.3.1. Plages, dunes et sable
  - 3.3.2. Roches nues
  - 3.3.3. Végétation clairsemée
  - 3.3.4. Zones incendiées
  - 3.3.5. Glaciers et neiges éternelles

#### **CLC 4. Zones humides**

- CLC 41. Zones humides intérieures
  - 4.1.1. Marais intérieurs
  - 4.1.2. Tourbières
- CLC 42. Zones humides maritimes
  - 4.2.1. Marais maritimes
  - 4.2.2. Marais salants
  - 4.2.3. Zones intertidales

#### **CLC 5. Surfaces en eau**

- CLC 51. Eaux continentales
  - 5.1.1. Cours et voies d'eau
  - 5.1.2. Plans d'eau
- CLC 52. Eaux maritimes
  - 5.2.1. Lagunes littorales
  - 5.2.2. Estuaires
  - 5.2.3. Mers et océans